Intégrer la dimension de genre à la gestion des risques relatifs aux catastrophes climatiques :

Des lacunes à combler

Virginia Murray
Head of Global Disaster Risk Reduction
(Responsable de la Gestion des risques de catastrophe) à l'Agence britannique de sécurité sanitaire (UKHSA)

Virginia Murray, professeur et médecin spécialisée dans la santé publique, travaille sur la gestion des urgences sanitaires et des risques de catastrophe. En avril 2014, elle a été nommée Head of Global Disaster Risk Reduction à l'Agence britannique de sécurité sanitaire (anciennement Public Health England). Elle est actuellement présidente du Hazard Information Profile Steering Group de l'UNDRR/ISC pour la mise à jour de 2025. Elle a été membre, puis vice-présidente, du Groupe consultatif scientifique et technique (STAG) de la Stratégie internationale de l'ONU pour la prévention des catastrophes (UNISDR), de 2008 à 2017, soutenant les négociations pour le Cadre d'action de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe 2015-2030.

Le changement climatique complique la gestion des risques de catastrophe car il augmente la fréquence et la gravité des phénomènes météorologiques extrêmes, ce qui affecte particulièrement les communautés vulnérables et marginalisées. Or, les femmes sont encore plus exposées à ces risques, pour des raisons biologiques, mais aussi en raison de leurs rôles sociaux, des normes culturelles qui régissent leur quotidien et de leur accès limité aux ressources. Ces difficultés propres aux femmes ont longtemps été sous-estimées. Aujourd'hui, toute mesure d'anticipation et d'atténuation efficace des catastrophes induites par le changement climatique doit tenir compte des disparités entre les femmes et les hommes, afin que les interventions répondent aux besoins spécifiques des femmes et des filles, pour renforcer la résilience globale et promouvoir des résultats plus équitables face aux défis climatiques. Il semble également crucial d'intégrer les femmes dans les processus de décision, afin qu'elles puissent contribuer à l'élaboration de solutions qui leur sont adaptées.

INTRODUCTION

Alors que le monde est confronté à diverses crises, en partie dues au changement climatique, les populations sont soumises à des pression qui exacerbent les inégalités entre les femmes et les hommes. Les femmes, en effet, sont plus affectées par les catastrophes naturelles en raison de vulnérabilités sociales, géographiques et physiologiques. Ces inégalités soulignent la nécessité d'intégrer la dimension de genre dans les stratégies de gestion des risques de catastrophe (GRC). Cet article commence par un résumé des mesures de GRC et un bref examen des cadres politiques internationaux existants dédiés à la gestion des crises, qui soutiennent une prise de décision fondée sur des données probantes et renforcent l'efficacité des mesures de gestion des crises. L'article donne ensuite un aperçu des risques pour la santé humaine et, le cas échéant, des liens avec le changement climatique, en soulignant l'importance de la gestion des crises. Enfin, il examine les vulnérabilités propres aux femmes et l'importance d'intégrer une perspective de genre dans les cadres de GRC, en tant que solution durable visant à renforcer la résilience.

INTRODUCTION À LA GESTION DES RISQUES DE CATASTROPHE (GRC)

Le Bureau des Nations unies pour la réduction des risques de catastrophe (UNDRR) définit la gestion des risques de catastrophe[1] comme *« l'application de politiques et de stratégies de réduction des risques de catastrophe en vue de prévenir les nouveaux risques, de réduire les risques existants et de gérer les risques résiduels, en contribuant au renforcement de la résilience et à la réduction des pertes dues aux catastrophes ».*

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) indique que la gestion des risques de catastrophes sanitaires met l'accent sur l'importance cruciale de la prévention, de la préparation et de l'état de préparation, mais aussi de l'intervention et du rétablissement, afin de sauver des vies et de protéger la santé. Le *Health Emergency and Disaster Risk Management Framework*[2] de l'OMS, publié en 2019, souligne l'impératif de coopération au sein du système de santé dans son ensemble pour toute mesure de GRC.

> *« Selon l'OMS, tous les ans, plus de 170 millions de personnes seront touchées par un conflit et 190 millions d'autres par des catastrophes. Mais l'effet global sur la santé dépasse largement ces chiffres. »*

Ce cadre révèle que les situations d'urgence et les catastrophes ont de lourdes conséquences sur la santé des populations. Selon l'OMS, tous les ans, plus de 170 millions de personnes seront touchées par un conflit et 190 millions d'autres par des catastrophes. Mais l'effet global sur la santé dépasse largement ces chiffres. Dans certains cas (cyclones, sécheresses...), ces situations d'urgence et catastrophes deviendront des crises nationales, régionales, voire mondiales. Dans d'autres cas (accidents de la route, incendies...), les effets sont plus localisés mais peuvent avoir des conséquences dévastatrices sur la vie humaine.

Il est donc essentiel pour la sécurité sanitaire locale, nationale et mondiale de réduire les risques et les conséquences des situations d'urgence. C'est également nécessaire pour renforcer la résilience des communautés, des nations et des systèmes de santé. Ces événements freinent le développement pendant plusieurs années et mettent en danger la couverture sanitaire universelle ainsi que d'autres programmes de développement. Comme nous l'avons vu pendant la pandémie de COVID-19, nos systèmes de santé peuvent être dépassés et mettre en péril les économies qui les financent.

Toutes les communautés sont menacées, que ce soit par les épidémies de maladies infectieuses, les conflits et les risques naturels ou technologiques. Les conséquences sanitaires, économiques, politiques et sociétales de ces événements sont souvent graves. Le changement climatique, l'urbanisation débridée, la croissance démographique et les déplacements de population, la résistance aux antibiotiques et la fragilité des États augmentent la fréquence, la gravité et l'impact de ces événements dangereux.

Dans le domaine de la santé, le Règlement sanitaire international[3] (RSI) (2005) a joué un rôle majeur. Il a été créé en réponse aux épidémies qui ont dévasté l'Europe. Comme les épidémies et autres risques aigus pour la santé publique sont souvent imprévisibles et nécessitent une série de réponses, le RSI fournit une loi internationale globale, juridiquement contraignante pour 196 pays, dont les 194 États membres de l'OMS. Ce règlement définit les droits et les obligations des pays en matière de gestion des événements et des urgences de santé publique susceptibles de se propager au-delà de leurs frontières. Ainsi, les pays ont des droits, mais aussi des devoirs, notamment l'obligation de signaler les événements de santé publique, en suivant des critères permettant de déterminer si un événement particulier, tel que le COVID-19, constitue une « *urgence de santé publique de portée internationale* ».

Une gestion sensée des risques de catastrophe est essentielle pour préserver le développement et la mise en œuvre du Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe 2015-2030[4] (Cadre de Sendai), des Objectifs de développement durable (ODD), de l'Accord de Paris sur le changement climatique (Accord de Paris), du Mécanisme international de Varsovie pour les pertes et préjudices liés aux impacts du changement climatique[5] (MIPC), du Réseau de Santiago de la CCNUCC[6], et d'autres cadres mondiaux, régionaux et nationaux connexes. Conformément au Pacte pour l'avenir[7] récemment adopté par les Nations unies, les déclarations clés suivantes méritent d'être prises en considération :

- *« La **réalisation de l'égalité entre les femmes et les hommes,** l'autonomisation de toutes les femmes et de toutes les filles et la pleine jouissance de leurs droits humains et de leurs libertés fondamentales sans discrimination » (paragraphe 7).*
- *La nécessité de « donner la priorité à une action urgente pour relever les défis environnementaux critiques et mettre en œuvre des mesures visant à réduire les risques de catastrophe et à renforcer la résilience, [...] en notant l'importance pour certains du concept de **justice climatique** » (paragraphe 18).*
- *L'importance de promouvoir « **une approche du développement durable tenant compte des risques** de catastrophe et intégrant la réduction des risques de catastrophe [...] à tous les niveaux » (action 6, paragraphe g).*

1 United Nations Office for Disaster Risk Reduction. (n.d.). Disaster risk management [Gestion des risques de catastrophe.]. https://www.undrr.org/terminology/disaster-risk-management.

2 Disaster Risk Management and Resilience (DDR). (30 juillet 2019). Health Emergency and Disaster Risk Management Framework [Cadre de gestion des urgences sanitaires et des risques de catastrophe]. https://www.who.int/publications/i/item/9789241516181.

3 Organisation mondiale de la santé. (2023). International health regulations [Réglementation sanitaire internationale]. https://www.who.int/health-topics/international-health-regulations#tab=tab_1.

4 Le cadre d'action de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe 2015-2030 est un accord mondial qui fournit aux États membres des orientations et des actions concrètes pour réduire les risques de catastrophe. Il s'agit d'une étape importante dans les efforts internationaux de réduction des risques de catastrophe. Pour en savoir plus : https://www.unisdr.org/files/43291_frenchsendaiframeworkfordisasterris.pdf.

5 Le Mécanisme international de Varsovie relatif aux pertes et préjudices associés aux effets du changement climatique a été établi pendant la COP19 (en 2013) pour répondre aux pertes et préjudices relatifs au changement climatique dans les pays en développement. Pour en savoir plus : https://unfccc.int/topics/adaptation-and-resilience/workstreams/loss-and-damage/warsaw-international-mechanism.

6 Le Réseau de Santiago de l'UNFCCC a été créé pendant la COP25 (en 2019) pour intensifier l'assistance technique aux pays en développement particulièrement vulnérables aux effets néfastes du changement climatique. Il contribue à mettre en œuvre les fonctions du Mécanisme international de Varsovie décrit ci-dessus. Pour en savoir plus : https://unfccc.int/santiago-network/about.

7 Le Pacte pour l'avenir, adopté en septembre 2024 par les dirigeants mondiaux lors du Sommet du futur, est une liste de 56 engagements portant sur un large éventail de thèmes (paix et sécurité, changement climatique, développement durable, coopération numérique, droits humains, égalité entre les femmes et les hommes, jeunesse et générations futures...), adaptant la coopération internationale aux réalités d'aujourd'hui. Pour en savoir plus : https://www.un.org/sites/un2.un.org/files/sotf-pact_for_the_future_adopted.pdf.

Ces cadres favorisent la prise de décision fondée sur des données probantes, en vue d'orienter l'élaboration des politiques et de renforcer l'efficacité des efforts de gestion des crises. Si les nations ont renforcé leurs capacités à réduire les risques sanitaires et les conséquences des situations d'urgence et des catastrophes via la gestion multirisque et le renforcement des systèmes de santé, de nombreuses communautés restent très vulnérables à un large éventail d'événements dangereux.

PRÉSENTATION DES DANGERS

En adoptant des approches fragmentées face aux différents risques, en s'attachant davantage à guérir que prévenir, en raison d'une préparation insuffisante et de lacunes de coordination au sein des systèmes de santé et entre les secteurs, les communautés et les pays ne sont pas au maximum de leurs possibilités en matière de développement, en particulier pour la santé publique.

Comprendre les risques et leurs effets est essentiel à la GRC. En identifiant et en évaluant les risques de manière exhaustive, les autorités et les praticiens parviennent à mieux anticiper et atténuer les menaces, et donc à renforcer la résilience des communautés face aux catastrophes.

L'UNDRR, en collaboration avec le Conseil international de la science (CSI), a joué un rôle central à cet égard en répondant aux appels en faveur « *d'une révolution des données, de mécanismes de responsabilité rigoureux et de partenariats mondiaux renouvelés* ». Le rapport technique UNDRR-ISC *Hazard Definition and Classification Review: Technical report*[8] et son supplément fournissent des ressources importantes, alignées sur le Cadre de Sendai, les Objectifs de développement durable et l'Accord de Paris sur le changement climatique. Ils proposent des définitions communes des risques aux gouvernements et aux parties prenantes, afin d'éclairer leurs stratégies et leurs actions en la matière. Plus précisément, ces documents soutiennent le développement et la mise à jour des stratégies nationales et locales de réduction des risques de catastrophe et des bases de données sur les pertes, ainsi que l'intégration de la réduction de ces risques dans les statistiques nationales, les cadres juridiques et les systèmes de réglementation destinés aux politiques publiques et privées, au financement et à l'investissement.

8 UNDRR (2020), Hazard Definition and classification review : Technical report [Définition des dangers et révision de la classification : Rapport technique]. https://www.undrr.org/publication/hazard-definition-and-classification-review-technical-report.

Illustration 1 : **Les risques répertoriés par l'UNDRR/ISC, classés en huit catégories**

Source : Reproduit d'après les données de Fahad S. Malik et Anna Schwappach, UK Health Security Agency

Le *Hazard Information Profiles* de l'UNDRR/ISC[9], désormais disponible en ligne, répertorie 302 risques dans le monde entier[10]. Cet outil constitue une ressource précieuse pour l'harmonisation des connaissances sur les risques et contribue à éclairer les efforts de gestion au niveau mondial ***(Illustration 1)***.

LE CHANGEMENT CLIMATIQUE, ACCÉLÉRATEUR DE RISQUE

Le changement climatique ne constitue pas un risque en tant que tel, mais il exacerbe les dangers en augmentant leur fréquence, leur intensité et leur complexité. Les impacts étant interconnectés, le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) prévoit des risques de plus en plus complexes[11]. Ainsi, la hausse des températures entraîne la fonte des calottes glaciaires, ce qui provoque une élévation du niveau des mers et des inondations côtières, qui augmentent le risque de tempêtes.

Les catastrophes liées au changement climatique ont des effets directs et indirects sur la santé humaine. Entre autres risques directs, le nombre de décès liés à la chaleur devrait tripler d'ici 2050. Les risques indirects, en revanche, peuvent être dus à une plus grande difficulté d'accès aux soins de santé, à l'eau potable et à l'assainissement.

En outre, les disparités socio-économiques exacerbent les effets des catastrophes sur les communautés marginalisées et vulnérables. Pour comprendre les effets du changement climatique, il faut tenir compte des dynamiques sociales, qui déterminent la manière dont les populations vivent ces défis et y réagissent. Divers facteurs sociaux sont à prendre en compte, notamment l'organisation de la société (ex. la maturité des systèmes de soins de santé, l'urbanisation...), et les vulnérabilités dues à la stratification sociale.

9 Ibid.

10 United Nations Office for Disaster Risk Reduction (UNDRR). (2024). Hazard information profiles (HIPs) [Profils d'information sur les risques]. https://www.preventionweb.net/drr-glossary/hips.

11 Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climt. (2022). Headline statements from the summary for policymakers [Principales déclarations du résumé à l'intention des décideurs politiques]. https://www.ipcc.ch/report/ar6/wg2/resources/spm-headline-statements/.

VULNÉRABILITÉ ET QUESTIONS DE GENRE DANS LA GRC

Le Cadre de Sendai décrit l'approche inclusive et globale qu'il convient d'adopter pour réduire les risques de catastrophe. Il tient compte des vulnérabilités et des capacités des différents groupes (femmes, enfants, personnes âgées, personnes handicapées...). Il reconnaît notamment la vulnérabilité des femmes en cas de catastrophe, due entre autres à l'omniprésence des inégalités de genre dans toutes les sociétés, et souligne le rôle indispensable qu'elles jouent dans les efforts de réduction des risques. Le Cadre de Sendai promeut une approche équitable[12] et universelle, et appelle au leadership des femmes pour renforcer la résilience, celles-ci y contribuant déjà de manière significative, mais souvent de manière informelle, en participant à la gestion des catastrophes et en tant qu'agents du changement social[13].

« Les effets du changement climatique ne sont pas neutres. En effet, les femmes sont nettement plus affectées par les catastrophes. Les disparités dans l'accès aux ressources, le pouvoir de décision et les normes culturelles amplifient souvent la vulnérabilité des femmes aux évènements extrêmes. »

EFFETS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE SUR LES FEMMES ET LES HOMMES

Les effets du changement climatique ne sont pas neutres. En effet, les femmes sont nettement plus affectées par les catastrophes. Les disparités dans l'accès aux ressources, le pouvoir de décision et les normes culturelles amplifient souvent la vulnérabilité des femmes aux événements extrêmes, ce qui se traduit par des taux de mortalité plus élevés et un accès réduit aux secours et à l'aide au rétablissement.

Aspects physiologiques :

Face à la multiplication des épisodes de chaleur extrême, les femmes sont plus exposées à la morbidité et à la mortalité[14]. En effet, elles rencontrent plus de difficultés à dissiper la chaleur par la transpiration et à se refroidir par radiation. À cela s'ajoutent des facteurs socio-économiques, comme un accès limité aux soins de santé, la crainte de se rendre dans certains lieux climatisés pour des raisons de sécurité ou le manque d'options en matière de transport.

Certains groupes de femmes sont encore plus vulnérables en cas de catastrophe, notamment les femmes enceintes et les jeunes filles en âge de procréer. Une hausse des températures pendant la dernière semaine de grossesse peut entraîner une mortinaissance. La chaleur favorise aussi la propagation des maladies à transmission vectorielle, comme le paludisme et la dengue, qui profitent de la fragilité des jeunes mères et des nouveau-nés. L'accès à une aide médicale et aux soins prénataux essentiels peut être compliqué pendant les catastrophes, ce qui augmente le risque de complications liées à la grossesse. En outre, les déplacements et la perte d'infrastructures suite à ces événements perturbent l'accès aux services de maternité et de contraception, ce qui pose des problèmes pour les femmes enceintes, mais aussi pour la santé reproductive et sexuelle.

12 United Nations Office for Disaster Risk Reduction. (2024). Gender inequality [l'inégalité entre les hommes et les femmes]. UNDRR. https://www.undrr.org/implementing-sendai-framework/sendai-framework-action/gender.

13 World Health Organization. (2014). Gender, climate change and health [Genre, changement climatique et santé]. https://www.who.int/publications/i/item/9789241508186.

14 Sorensen, C., Murray, V., Lemery, J., & Balbus, J. (2018). Climate change and women's health: Impacts and policy directions [Changement climatique et santé des femmes : Impacts et orientations politiques]. PLOS Medicine, 15(7).

Aspects socioéconomiques :

En cas de catastrophe, les femmes ont moins de chances de survie en raison de la persistance des inégalités de genre. Par exemple, lors du tsunami de 2004 en Asie du Sud-Est, les femmes étaient quatre fois plus nombreuses que les hommes parmi les victimes. Les femmes restent souvent sur place pour s'occuper de leurs enfants ou d'autres membres de leur famille. Par ailleurs, dans ces régions, les femmes et les filles n'apprennent pas toujours à nager ou à grimper aux arbres et certaines n'ont pas pu se mettre à l'abri quand la vague a frappé la côte.

Aspects géographiques :

Les femmes vivant dans des zones vulnérables aux catastrophes sont davantage exposées aux risques tels que les inondations, les incendies et les tremblements de terre. Ces zones manquent souvent d'infrastructures adéquates et de services d'urgence, ce qui limite l'accès des femmes aux ressources vitales et à l'aide en cas de catastrophe. En outre, l'éloignement géographique de nombreuses régions exacerbe les difficultés, que ce soit pour l'évacuation, la communication ou l'accès aux soins de santé. Enfin, les disparités socio-économiques contribuent encore à ce préjudice, les femmes ayant moins de moyens pour se préparer aux catastrophes, y faire face et s'en remettre.

Exposition accrue des femmes à la violence dans les situations de crise :

Les rapports indiquent une considération croissante des diverses formes de violence fondées sur le genre lors de la survenue d'une catastrophe. Par exemple, les périodes de crises telles que le confinement associé au COVID-19, les évacuations d'urgence et les déplacements entraînent des risques élevés de violence sexuelle et physique, de violence entre partenaires, de mariages précoces forcés, de traite et d'exploitation sexuelle ou de travail forcé/domestique. Les femmes et les filles déplacées et hébergées dans des camps sont également exposées à des risques de violence pendant les périodes de redressement et de reconstruction de leur pays[15].

> *« Lors du tsunami de 2004 en Asie du Sud-Est, les femmes étaient quatre fois plus nombreuses que les hommes parmi les victimes. »*

Les différents niveaux de vulnérabilité :

Comme l'indique ONU Femmes[16] : *« Si l'on regarde la manière dont les diverses formes d'inégalité fonctionnent ensemble et s'exacerbent mutuellement, il est clair que les risques liés au changement climatique sont aigus pour les femmes et les filles autochtones et d'ascendance africaine, les femmes âgées, les personnes LGBTIQ+, les femmes et les filles handicapées, les femmes migrantes et celles qui vivent dans des zones rurales, isolées, sujettes aux conflits et aux catastrophes ».*

Des facteurs renforcent encore la vulnérabilité de certains groupes de femmes. Une femme âgée appartenant à une minorité ethnique, qui réside dans une zone sujette aux catastrophes, est exposée à de multiples niveaux de vulnérabilité et de risques. Elle peut rencontrer des obstacles pour accéder aux ressources et aux services essentiels, et subir discrimination et marginalisation dans le contexte des catastrophes. En reconnaissant et en abordant la question de ces inégalités intersectionnelles, il convient d'adopter des stratégies inclusives et équitables pour rétablir une forme de justice sociale face aux catastrophes.

INTÉGRER LA DIMENSION DE GENRE DANS LA GRC, UNE NÉCESSITÉ

Bien que de nombreuses vulnérabilités soient prises en compte, la gestion des risques de catastrophe présente encore des lacunes. Il est aujourd'hui urgent de tenir compte des inégalités entre femmes et hommes dans la GRC, ce que font certaines organisations, ainsi que les Nations Unies.

ONU Femmes[17] a mené une initiative intéressante pour renforcer la résilience des femmes par le biais de son programme *Women's Resilience to Disasters* (WRD). Celui-ci propose un ensemble complet de mesures visant à renforcer la résilience des femmes face à diverses catastrophes et menaces, y compris le changement climatique et le COVID-19. Les objectifs des pays participant au programme WRD sont d'adopter des systèmes de prise de décision et de gouvernance tenant compte de la dimension de genre, en vue de mener des actions ciblées pour renforcer la résilience des femmes et des filles. L'idée est ici de proposer un « guichet unique » pour les connaissances sur ce sujet. Le programme rassemble des praticiens, des autorités et des activistes qui soutiennent les femmes et les filles touchées par les catastrophes, le changement climatique ou d'autres menaces. Le programme entend ainsi combler une lacune existante à la croisée de l'égalité entre les femmes et les hommes, de l'inclusion sociale, de la réduction des risques de catastrophe, de l'adaptation au changement climatique et de la résilience, par les mesures suivantes :

- *Le partage de données tenant compte des questions de genre face aux risques liés aux catastrophes et au changement climatique,*
- *Le partage de perspectives, d'expériences et de bonnes pratiques recueillies auprès de femmes,*
- *Un accès consolidé aux données, à la recherche, aux ressources, aux outils et à l'expertise.*

15 Thurston, A. M., Stöckl, H., & Ranganathan, M. (2021). Natural hazards, disasters and violence against women and girls: A global mixed-methods systematic review [Risques naturels, catastrophes et violence à l'égard des femmes et des filles : Une revue systématique mondiale basée sur des méthodes mixtes.]. BMJ Global Health, 6, e004377. https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/33958379/.

16 UN Women Headquarters. (2022). Explainer: How gender inequality and climate change are interconnected [Explication : Comment l'inégalité des sexes et le changement climatique sont interconnectés.]. UN Women. https://wrd.unwomen.org/index.php/explore/insights/explainer-how-gender-inequality-and-climate-change-are-interconnected.

17 UN Women. (n.d.). Women's resilience to disasters knowledge hub [Pôle de connaissances sur la résilience des femmes face aux catastrophes.]. UN Women. https://wrd.unwomen.org/.

En mars 2024, le Plan d'action de Sendai pour l'égalité des sexes[18] (PAG de Sendai) a été adopté pour soutenir la mise en œuvre du Cadre de Sendai, en soulignant la nécessité de progresser vers l'égalité et l'atténuation des risques de catastrophe. Il vise à garantir que les efforts de réduction des risques de catastrophe tiennent compte des différences entre les femmes et les hommes et soutiennent activement l'autonomisation et le leadership des femmes. Le plan met l'accent sur les objectifs communs de l'égalité et de la réduction des risques, et reconnaît que les inégalités entre les femmes et les hommes exacerbent les conséquences des catastrophes. Le Plan d'action de Sendai analyse le rôle des normes, des rôles et des relations entre les hommes et les femmes sur les risques et les conséquences des catastrophes. Il intègre cette analyse dans les efforts de planification, de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation.

Exemples de recommandations du Plan d'action de Sendai sur le genre :

Le Plan d'action de Sendai comprend 33 actions concrètes dans le cadre de 8 objectifs clés visant à mettre en œuvre des mesures globales répondant aux vulnérabilités auxquelles les femmes sont confrontées. Les exemples ci-dessous illustrent les différentes thématiques ciblées par le plan :

- *L'action 24 promeut des **actions d'anticipation visant à surmonter les normes sociales et les obstacles**, par exemple en rendant les exercices d'urgence et les communications sur les risques accessibles à toutes les femmes.*
- *L'action 27 se concentre sur **un relèvement post catastrophe ciblant différemment les femmes et les hommes**, afin d'atténuer les effets négatifs du travail domestique qui pèsent généralement sur les femmes et les filles. Par exemple, elle recommande de planifier un approvisionnement en eau d'urgence, pour éviter aux femmes la charge et les risques induits par la nécessité d'aller chercher de l'eau après une catastrophe.*
- *L'action 18 promeut **l'intégration de la dimension de genre dans un développement tenant compte des risques**, en mettant l'accent sur les investissements dans des installations médicales résistantes afin d'assurer la continuité des services de santé sexuelle et reproductive en cas de catastrophe.*
- *L'action 14 vise à **accroître la participation des femmes et des parties prenantes en matière d'égalité dans la GRC**, en préconisant des quotas pour assurer une représentation d'au moins un tiers de femmes dans les comités nationaux et infranationaux qui conseillent le gouvernement sur la réduction des risques de catastrophe.*

Pour soutenir encore l'intégration d'une perspective de genre dans la gestion des catastrophes, il est fondamental d'améliorer la collecte et l'analyse de données ventilées, comme l'exige le Cadre de Sendai, sur les effets du changement climatique lié aux catastrophes sur les hommes et les femmes, ainsi que sur la manière dont les situations d'urgence affectent différemment les dimensions physiologiques, économiques, sociales et psychologiques. Une compréhension plus approfondie des différences entre les femmes et les hommes est nécessaire pour informer efficacement les politiques de gestion des catastrophes.

CONCLUSION

Le changement climatique aggrave considérablement les risques, rendant la GRC plus essentielle que jamais. La fréquence et la gravité des catastrophes naturelles augmente et il devient primordial de mettre en place des stratégies de gestion solides, pour atténuer les effets et renforcer la résilience des communautés. Or, dans ce contexte, il faut aussi prendre en compte les vulnérabilités spécifiques, en particulier celles liées au genre, car les femmes sont plus exposées aux risques pendant et après les catastrophes pour des raisons physiologiques, socio-économiques et géographiques, dont ne tient pas forcément compte la GRC seule.

Les cadres internationaux, et notamment le Cadre de Sendai, les ODD, l'Accord de Paris sur le changement climatique, le Mécanisme international de Varsovie relatif aux pertes et préjudices, le Réseau de Santiago, le pacte des Nations unies pour l'avenir, mais aussi d'autres cadres mondiaux, régionaux et nationaux connexes sont essentiels pour la gestion des risques de catastrophe. Conformément au Plan d'action pour l'égalité des genres adopté pour soutenir la mise en œuvre du Cadre de Sendai, il s'agit d'une étape importante dans la reconnaissance et la prise en compte de ces disparités. Cette avancée souligne l'importance de continuer à tenir compte des questions d'égalité entre femmes et hommes dans les efforts de réduction des risques de catastrophe.

En intégrant les considérations de genre dans tous les aspects de la politique et de la planification, nous pouvons veiller à ce que les vulnérabilités propres aux femmes soient prises en compte, et promouvoir ainsi une société plus équitable et plus résiliente, capable de faire face aux défis du changement climatique.

18 UNDRR. (2024). What is the Sendai Gender Action Plan? [Plan d'action de Sendai pour le genre] United Nations Office for Disaster Risk Reduction. https://www.undrr.org/news/what-sendai-gender-action-plan.